

**AR Prefecture**

016-211600895-20220202-DEC2022\_01-AR  
Reçu le 02/02/2022  
Publié le 02/02/2022

**DECISION n° DEC2022\_01**

**Fixation des tarifs et conditions applicables  
au concert de Lynda Lemay « La vie est un conte de fous »  
le mardi 13 décembre 2022 à 20h00 au Castel**

Le Maire de la Ville de Châteaubernard,

- Vu l'article L.2121-29 du CGCT, qui confère au conseil municipal la libre fixation des tarifs communaux ;
- Vu la délibération n°D2020\_05\_17 du conseil municipal de Châteaubernard donnant délégation à Monsieur le Maire pour fixer les tarifs et conditions applicables aux spectacles organisés par la collectivité ;
- Vu la décision n°DEC2021-25 constituant une régie de recettes et d'avances pour la billetterie d'entrées aux spectacles du Castel organisés par la municipalité ;
- Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs et conditions applicables au concert de Lynda Lemay « La vie est un conte de fous » le mardi 13 décembre 2022 à 20h00 au Castel ;

**DECIDE**

**Article 1 :** Le tarif unique est fixé à 54 € TTC (52,89 € HT).

**Article 2 :** Les places sont numérotées.

**Article 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Châteaubernard, le 2 février 2022

Le Maire,

  
Pierre Yves BRIAND.

